

Bulletin municipal

MUNI-INFO

www.st-elie-de-caxton.ca

SOMMAIRE

Mot de la mairesse 2
Urbanisme 3
Incendie 5
Bibliothèque 7
Fabrique 15

Maison des jeunes 17
Âge d'or 18
Maisons illuminées 19
Nous joindre 20



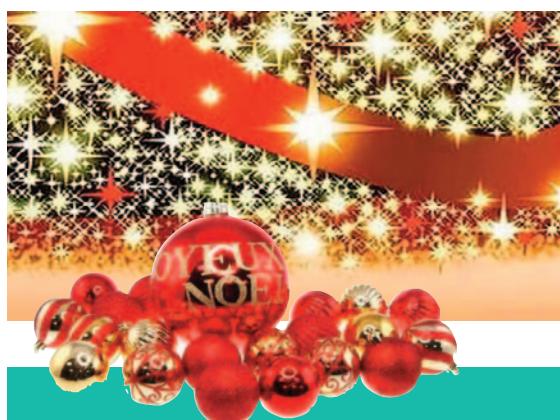
Volume 33- Numéro 4 - DÉCEMBRE 2021 - 20 pages

L'ORPHÉON
de Saint-Élie

Magie de Noël signée
l'Orphéon, *page 12*

Promotion «Maisons illuminées»
Coupon de participation, page 19

Joyeuses fêtes !



Catalogue de Noël

OEUVRES ET CRÉATIONS
D'ARTISTES ET D'ARTISANS
DE LA MRC DE MASKINONGÉ

PLUS DE 100
IDÉES-CADEAUX!

page 10

WWW.MASKI.QUEBEC/CATALOGUE

Culture Maskinongé





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le temps est venu de prendre une pause

Le temps est venu de prendre une pause. Comme vous le savez toutes et tous, l'année qui s'achève a été riche en émotions, tant sur la scène municipale que dans l'ensemble des villes du Québec. Nous avons connu des moments heureux, des moments intenses et des moments d'incertitude. Ce qui ne nous a pas empêchés de nous solidariser et de travailler pour le bien de la collectivité. Pour le plus grand bien de Saint-Élie-de-Caxton, un endroit où il fait bon vivre.

Je veux vous dire, encore une fois, un immense merci de me faire confiance. De me permettre d'aller au bout de mes idées. Avec vous. En travaillant en équipe. Parce que nous sommes capables de mener à terme de beaux projets, de belles réalisations.

Voilà pourquoi je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée, à titre de nouvelle mairesse de notre belle municipalité, pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil municipal et de tous nos employés, un très Joyeux Noël et une merveilleuse année 2022. Je vous offre mes voeux les plus sincères. De joie. De bonheur. De partage. Prenons une pause bien méritée durant la période des fêtes. Prenons le temps de dire à ceux et à celles qui nous sont chers, nos enfants, nos parents, nos complices de la vie, dans la vie, qu'ils comptent pour nous. J'ai déjà hâte de vous revoir en janvier 2022 !

Gina Lemire,
Mairesse de Saint-Élie-de-Caxton

Meilleurs voeux pour le temps des fêtes

De la part de votre nouvelle équipe municipale

Gina Lemire, mairesse ainsi que les conseillères et conseillers : Sylvie Brossault, Roseline St-Onge, Émilie Maloney, Christiane Forcier, Luc Truchon et Jean-François Marcouiller



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 2022





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Gina Lemire : nouvelle mairesse

Paul-André Garceau

Des élections municipales se sont tenues en novembre dernier. C'est Mme Gina Lemire qui a été élue mairesse. Les conseillères et conseillers qui feront équipe avec Mme Lemire sont : Mme Sylvie Brossault, conseillère, siège no 1

Mme Roseline St-Onge, conseillère, siège no 2

Mme Émilie Maloney, conseillère, siège no 3

Mme Christiane Forcier, conseillère, siège no 4

M. Luc Truchon, conseiller, siège no 5

M. Jean-François Marcouiller, conseiller, siège no 6

NOUVELLE SIGNALISATION

Luc Muise

Depuis quelques années, le réseau routier québécois a subi beaucoup de changements, et avec le développement urbain, de plus en plus de véhicules circulent sur nos routes. En outre, plusieurs types de véhicules ou d'utilisateurs doivent partager la chaussée : automobiles, camions, motos, vélos, piétons, etc.

Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers, plusieurs mesures peuvent être mises en place.

La diminution et l'uniformisation des limites de vitesse font partie de celles-ci.

Pour répondre à la demande générale des citoyens, nous avons procédé à quelques changements en ce qui a trait, notamment, à la signalisation des limites de vitesse. Le remplacement et l'ajout de nouveaux panneaux ne sont pas encore complétés, mais devraient l'être au printemps 2022.

Par ailleurs, la Municipalité a fait l'acquisition de deux radars pédagogiques qui s'ajoutent à d'autres mesures afin d'augmenter la sécurité routière dans le village. Ils seront utilisés à divers endroits et moments sur notre territoire afin d'amasser des données importantes sur la circulation.

Vous constatez quelque chose qui pourrait nuire à la sécurité des usagers sur les routes et dans les rues du village ? N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité. Pour tout comportement dangereux ou infraction au Code de la sécurité routière, contactez la Sûreté du Québec. Je profite de cette occasion pour souhaiter à tous les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton un merveilleux temps des fêtes et un bel hiver.



Sur le chemin public la nuit

STATIONNEMENT INTERDIT

Sandra Gérôme

Pour faciliter le déneigement et assurer la sécurité de tous, il est interdit de stationner un véhicule sur le chemin public, entre 23 h et 7 h le matin, depuis le 15 novembre dernier, et ce, jusqu'au 1er avril 2022. Cette interdiction a pour but de permettre aux responsables du déneigement de faire leur travail dans les meilleurs délais.



Allison Lavoie

Nouvelle inspectrice adjointe en urbanisme et environnement

Bonjour,

Je suis très heureuse d'occuper le poste d'inspectrice adjointe en urbanisme et environnement à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton depuis le 12 octobre dernier. J'ai un parcours professionnel axé sur la nature, l'environnement et la proximité avec les gens dans des lieux tels que Vallée du Parc, le Parc national de la Mauricie et la Pépinière du Parc. Je souhaite mettre à profit mon expérience et mon énergie à ce nouveau poste au sein de votre municipalité dans laquelle je suis moi-même résidente. En tant que grande passionnée de plein air, je fais de la planche à neige et du vélo de montagne.



Il me fait donc plaisir d'intégrer l'équipe d'urbanisme. J'ai hâte de vous rencontrer.

Allison Lavoie



LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Des outils pour protéger nos plans d'eau

Pierre Deshaies

L'hiver est un moment privilégié pour apprivoiser certains guides/outils concernant la protection du milieu riverain. En voici quelques-uns fort intéressants.

Guide de bonnes pratiques - Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines

Le présent guide, *Guide de bonnes pratiques - Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines*, élaboré en partenariat (horticulteurs, biologistes, architectes paysagistes, représentants de ministères, etc.), propose aux propriétaires de terrains riverains ainsi qu'aux municipalités du Québec un outil consensuel en ce qui concerne la caractérisation, la conception et la plantation des bandes riveraines.

Consulter le Guide de bonnes pratiques - Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines
http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_print_144.pdf

Consulter le Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec

<https://quebecvert.com/medias/D1.1.5B-1.pdf>

Consulter les outils et autres publications sur le sujet

<http://banderiveraine.org/accueil/outils-et-publications/>

Guide technique - Gestion environnementale des fossés

Une proportion importante des eaux de ruissellement en provenance des routes et des terrains avoisinants circule le long des fossés routiers. Lorsqu'effectués à l'aide des techniques traditionnelles, les travaux d'entretien de voirie sont susceptibles d'accroître la sensibilité des fossés à l'érosion. En plus d'obstruer les canalisations, les pertes de sols qui en découlent augmentent de manière non négligeable la charge de contaminants atteignant chaque année les lacs et les cours d'eau.

Ce guide, *Guide technique - Gestion environnementale des fossés*, est destiné aux employés qui planifient et exécutent les travaux d'entretien du réseau de drainage routier. Il décrit de façon simple et précise plusieurs techniques de contrôle de l'érosion et des sédiments qui peuvent être mises en place à coût raisonnable pour minimiser l'impact des travaux sur l'environnement. Y sont expliqués les contextes d'utilisation de chaque méthode ainsi que les critères d'installation et d'entretien.

Version en ligne par chapitre :
http://mrcbm.qc.ca/fr/eau_guide.php

Guide pour contrer l'érosion des chemins forestiers

Complément à la gestion environnementale des fossés, ce guide est une

référence théorique et pratique pour diminuer l'érosion sur les chemins forestiers. Les techniques mentionnées dans cet ouvrage augmentent légèrement les coûts du chemin lors de sa construction, mais, à moyen et long terme, les coûts seront considérablement diminués puisqu'un chemin bien aménagé demandera peu de réparations et les plans d'eau seront mieux protégés.

https://www.cjoint.com/doc/15_07/EGrqf4KLFlA_Aper%C3%A7u-du-Guide-pour-contrer-l-%C3%A9rosion-des-chemins-forestiers.pdf

Le Guide de gestion des eaux pluviales

Le Guide de gestion des eaux pluviales présente différentes approches et techniques permettant de réduire les conséquences hydrologiques de l'urbanisation. En plus des pratiques de gestion optimales (PGO) des eaux pluviales, il présente les critères qui peuvent guider la planification, la conception et la mise en œuvre des meilleures pratiques.

Consulter la page du MELCC sur la gestion des eaux pluviales

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/>

Visitez notre tout nouveau site Web
VOTRE RÉFÉRENCE LOCALE EN QUALITÉ DE L'EAU
www.obvry.ca





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le chauffage au bois

Une source de pollution atmosphérique à ne pas négliger

Jérôme Bourassa

Au Canada, plus de 3 millions de résidences utilisent le bois comme source de chaleur primaire ou secondaire. Bien que les poêles et foyers à bois agrémentent l'ambiance et le confort d'une résidence, la fumée qu'ils dégagent constitue cependant une importante source de pollution atmosphérique et fait peser plusieurs risques sur la santé.

Deux liens à consulter pour en savoir davantage

- Le dépliant intitulé « Le chauffage au bois, pas aussi inoffensif qu'on voudrait » :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/chauffage-bois/index.htm>

- L'Association pulmonaire/Pollution et qualité de l'air : la fumée des feux de bois :

<http://www.poumon.ca/sant%C3%A9-pulmonaire/qualit%C3%A9-de-l-air/qualit%C3%A9-de-l-air-ext%C3%A9rieur/la-fum%C3%A9e-des-feux-de-bois>

Un choix environnemental acceptable

Le bois peut être considéré comme une énergie renouvelable pour peu qu'il provienne d'une exploitation gérée de manière responsable. De plus, le chauffage au bois est carbo neutre, car le CO₂ libéré lors de sa combustion correspond à la même quantité de dioxyde de carbone absorbé par un arbre durant sa croissance ; la mort et la décomposition de l'arbre dans la forêt libéreraient une quantité similaire de CO₂, mais répartie sur une période de temps plus longue.

Cependant, pour être acceptable sur le plan environnemental, la combustion du bois doit s'effectuer de façon appropriée. Vous pouvez limiter la quantité de fumée



produite par le chauffage au bois de diverses façons :

- Optez, dans la mesure du possible, pour un poêle ou un foyer neuf qui assure une combustion efficace et qui est conforme à la norme B415.1 de la CSA relative aux émissions de fumée et aux règlements de l'EPA. La réduction des émanations de fumée rendue possible par ces appareils peut atteindre 90 %, comparativement aux poêles et aux foyers conventionnels.

Nous conseillons de choisir un poêle dont les émanations de particules sont en dessous de 2,5 g/h (poêles catalytiques) et 4,5 g/h (poêles non-catalytiques) et dont la prise d'air se fait de l'extérieur.

- Choisissez un appareil dont la taille est adaptée aux besoins en chauffage de votre maison et disposez-le dans la principale pièce de séjour afin de tirer le meilleur parti de la chaleur produite.

- Raccordez votre appareil à une cheminée moderne.
- Évitez les feux couvants. La combustion efficace réduit de moitié la quantité de fumée produite.
- Utilisez du bois bien sec et propre fendu aux dimensions indiquées pour votre appareil.

- Rendez votre maison plus éconergétique. En utilisant moins de combustible pour la chauffer, vous atténerez les effets préjudiciables à l'environnement.
- Évitez d'utiliser le chauffage au bois comme mode de chauffage principal.

Il ne faut pas oublier de disposer des cendres de manière écologique (voir l'article « *Comment disposer des cendres*», page 6).





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Comment disposer des cendres ?

Sandra Gérôme

Interdiction de répandre des cendres

Il n'est pas rare l'hiver de voir des cendres déposées sur les bancs de neige. Cette pratique est interdite et nocive pour l'environnement ; les cendres répandues sur le bord d'un fossé vont cheminer vers le plan d'eau au printemps à la fonte des neiges.

À l'article 12 du Règlement 2017-003 relatif à la protection des rives des lacs et des cours d'eau, il est écrit :

- « Il est interdit, dans la rive, de faire des feux directement sur le sol ou d'y répandre des cendres.
 - Il est interdit de faire des feux sur un lac ou cours d'eau gelé ou d'y répandre des cendres.
 - En plus de se conformer au Règlement 2010-026 concernant les feux à ciel ouvert, quiconque fait un feu doit ramasser les cendres produites et en disposer de manière écologique. »
- À l'article 13, Sanctions et recours pénaux, il est écrit :
- « Une première infraction rend le contrevenant passible d'une amende

minimale de 500 \$ et d'une amende maximale de 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique. »

Comment disposer des cendres de manière écologique ?

La façon la plus simple : Déposer les cendres refroidies dans un sac de papier ou dans un sac certifié biodégradable à 100 % et les mettre aux ordures ménagères.

Comme les cendres sont composées de minéraux tels que le calcium, la potasse, le phosphate, le magnésium, on peut les tamiser (ou enlever les résidus non brûlés) puis les utiliser comme engrains.

Les cendres sont utilisables dans une plate-bande ou un jardin potager :

- Attention à ne pas les laisser en surface ; les incorporer manuellement au sol ;
- Les cendres de bois pourront être ajoutées par petites quantités au compost pour améliorer sa structure.
- Les cendres conviennent particulièrement pour améliorer les sols sablonneux ou acides ;



- Ne pas utiliser les cendres provenant de la combustion du bois peint, traité, teint, etc.

Pour aller plus loin

Consultez les règlements 2017-003 relatif à la protection des rives, des lacs et des cours d'eau et 2010-026 concernant les feux à ciel ouvert sur le site Web municipal :

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/reglements-municipaux>

Cendres de bois et jardinage écologique

http://www.gerbeaud.com/jardin/fiches/fp_cendres_utilisation.php3

À la BibliothÉlie

Les visites hebdomadaires des enseignants et élèves reprennent

Suzanne Arel

Nous sommes heureux que les élèves de l'école Villa-de-la-Jeunesse, accompagnés de leurs enseignants et accompagnateurs, aient recommencé leurs visites hebdomadaires depuis le 23 novembre, à raison de deux classes par mardi matin. Les assouplissements des règles

sanitaires nous permettent de les accueillir à nouveau. Les enseignants pourront donc recommencer à faire des animations et choisir des livres avec leurs élèves dans les locaux de notre magnifique bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte à tous les usagers le matin, en même temps que la visite des classes.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Pour son déménagement et son aménagement dans ses nouveaux locaux

BibliothÉlie reçoit un prix de distinction du Réseau Biblio

Lucie Hamelin

Lors de la cérémonie de remise des Prix distinction et des Prix en aménagement de bibliothèque au complexe Laviolette à Trois-Rivières, le réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie a remis un prix à l'équipe de la bibliothèque de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Ce prix, remis le 21 octobre dernier, a été reçu par Suzanne Arel, responsable de la bibliothèque, accompagnée de Lucie Hamelin, représentante pour la Municipalité et responsable du dossier bibliothèque.

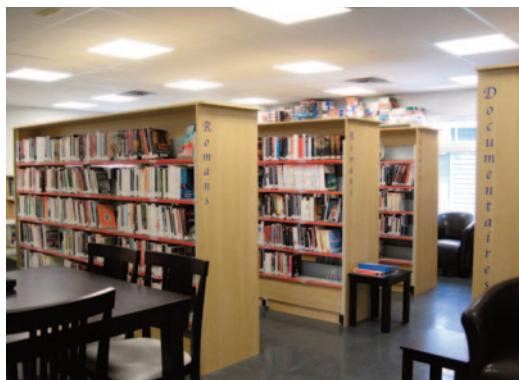
Investissement de plus de 20 000 \$

Dans la bâtie de l'ancienne caisse Desjardins, achetée en 2017 par la Municipalité, les quelque 8 000 volumes de l'ancienne bibliothèque se retrouvent maintenant sur les étagères de la BibliothÉlie, un nouvel emplacement qui offre un coin de lecture, un espace dédié pour des livres en gros caractères, l'accès à un réseau sans fil (Wi-Fi) et un accès universel aux citoyens. La dernière rénovation datait des années 1980. Ce sont plus de 20 000 \$ qui ont été investis pour réaménager le local.



Ce prix souligne le déménagement et l'aménagement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux en 2019. Il met en valeur l'implication de tous ses bénévoles et des employés de la Municipalité.

Nous sommes fiers de ces nouveaux locaux et du travail accompli par l'équipe de bénévoles de la bibliothèque. Un grand merci !



Joyeuses fêtes !

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le mardi 28 décembre 2021
Nous serons de retour le 4 janvier 2022

DE LA PART DE TOUS LES BÉNÉVOLES

2240, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)
Tél. : 819 221-2701



LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



La Guignolée : plus de 3000 \$ en argent et une quinzaine de boîtes en denrées amassés

Gina Lemire

C'était la Journée de La Guignolée le dimanche 5 décembre dernier. Organisé par l'organisme «Du cœur au ventre», cette collecte fut un très grand succès. Nous désirons remercier les gens de Saint-Élie-de-Caxton pour leurs généreuses contributions ainsi que tous les bénévoles qui ont parcouru les rues de la municipalité. Nous avons amassé en

argent 3154,85 \$ et en denrées environ une quinzaine de boîtes, en plus d'un don d'un buffet pour tous les bénévoles. Un gros merci à tous nos commerçants qui ont contribué à nous aider de différentes façons et à vous tous également ! Un remerciement spécial aux organisatrices de l'événement.



Travail

Formation

Santé

Loisirs

Résidents de St-Élie-de-Caxton, besoin de vous déplacer dans la MRC de Maskinongé, vers Trois-Rivières ou vers Shawinigan ?

Contactez-nous, car nous voulons mieux connaître vos besoins !



TAXI
COLLECTIF



LES EXPRESS



DÉMÉNAGEMENT

Le service de transports collectifs déménage à ses nouveaux locaux situés au 264, avenue St-Laurent à Louiseville, le 2 décembre.

Vous pouvez toujours vous inscrire, acheter vos billets et vos passes mensuelles au bureau municipal.

15 ANS
MOUVEMENT
SANTÉ & PLACE
TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Certaines pages du site Web municipal sont renommées

Pierre Deshaires

Révision de l'onglet Loisirs et vie communautaire

Certaines pages ont été renommées à l'onglet Loisirs et vie communautaire afin de mieux refléter la réalité municipale:

- La page « Maison des jeunes » est devenue « Organismes communautaires »
- La page « Âge d'or » est devenue « Organismes caritatifs »
- La page « Chorale » est devenue « Organismes culturels »
- La page « Groupes communautaires » est devenue « Autres organismes »
- La page « Comité de la petite fête » est devenue « Événements »
- La page « Ligue de marelle » est devenue « Activités au gymnase de l'école »

Mise à part la page « Ligue de marelle » qui a été retirée du site, les autres ont toutes été conservées, mais classées différemment. Par exemple, la page « Maison des jeunes » figure maintenant dans « Organismes communautaires » avec les pages « Comité Famille-aînés » et « Club de l'âge d'or de Saint-Élie-de-Caxton ».

La page « Informations de la direction »

La Municipalité a permis aux personnes résidant sur son territoire d'afficher gratuitement des informations immobilières sur la page « Immobilier » à l'onglet *Informations aux citoyens* de 2015 à 2021. Lors de la séance du conseil du 9 août 2021, elle a décidé de mettre fin à ce service. La page « Immobilier » a donc été renommée « Informations de la direction ». Le directeur général y communiquera des informations de diverses natures concernant la gestion de la municipalité.

La nouvelle page d'accueil du site Culture et tourisme

L'onglet Tourisme est devenu Culture et tourisme l'an dernier: <http://culturetourisme.st-elie-de-caxton.ca>. On y a ajouté les pages « Spectacles » et « Culture ». Sa page d'accueil a été totalement revue cet automne pour mieux re-



Plusieurs pages du site Web ont été renommées afin de mieux refléter la réalité municipale.

fléter le travail du service des loisirs, culture et tourisme de la Municipalité.

- L'image d'en-tête d'automne a été remplacée par une nouvelle image

Mention de Terroir de nature et de culture

Image de l'église/vélo/tracteur/papillon

Nouveau logo

- Six nouvelles accroches publicitaires

Tour historique en carriole

Visite à pied avec un audio-guide

Jardin botanique

Exposition

Location de vélos Monarque

Découvrez les créateurs et les attractions

- Un nouveau texte de présentation
- Les pas de lutins ont été remplacés par des monarques (papillons) en filigrane

Pour faciliter votre navigation

Afin de faciliter votre navigation, nous avons ajouté deux liens en haut de toutes les pages du site : Infolettres et Plan du site ; ceux-ci s'ajoutent à Accueil, Nous joindre et Facebook. En cliquant sur Plan du site, vous aurez accès à l'arborescence du site (plan détaillé) et à chacune des 150 pages en hyperlien. Le meilleur moyen de naviguer en toute simplicité !



LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Catalogue de Noël

Encourageons l'achat local pour les fêtes

Pier-Olivier Gagnon

Cette année, pourquoi ne pas mettre un peu de culture dans votre temps des fêtes ? Culture Maskinongé vous propose un catalogue d'idées-cadeaux originales et diversifiées avec en vedette les œuvres et produits d'une trentaine d'artistes, artisans et organismes provenant de la région, notamment : Bulles et Brindilles – savonnerie artisanale, Carmen Colbert, Catherine Bard, Éloïse Chamberland et Roxane Campeau de Saint-Élie-de-Caxton. Pour consulter le catalogue, tapez le : www.maski.quebec/catalogue

Par ailleurs, la boutique du bureau d'information touristique de la MRC, situé à la halte routière de l'autoroute 40 à Maskinongé, vous offre plusieurs créations d'artisans locaux. Des paniers-cadeaux de produits de la région sont même disponibles pour offrir à vos collègues, amis ou aux membres de votre famille.

Bon magasinage à tous !

Catalogue de Noël

OEUVRES ET CRÉATIONS D'ARTISTES ET D'ARTISANS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

PLUS DE 100 IDÉES-CADEAUX!

WWW.MASKI.QUEBEC/CATALOGUE

Culture Maskinongé





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Après plus de vingt-six années de loyaux services à Postes Canada

« La fée des lettres » tire sa révérence

Paul-André Garceau

Yvette Bellemare, la fée des lettres, comme la surnommaient si gentiment les enfants, a décidé de tirer sa révérence. Après plus de vingt-six années de loyaux services auprès de Postes Canada à titre de factrice, il est temps maintenant pour elle, précise la citoyenne caxtonienne, de tourner la page et d'aller vers d'autres projets et défis.



Certes, des souvenirs de cette expérience de travail elle en garde de très bons : notamment des clients qu'elle aura, au fil des ans, desservis. «J'ai eu autour de moi du *bon monde* : des gens, qui, par temps froid, m'ont invitée à me réchauffer chez eux, même un citoyen âgé qui, presque chaque jour, me donnait un sac de croustilles au cas où me prendrait une fringale. «Tu mangeras ça sur la route», lui mentionnait-il. Et que dire des enfants ? Ils ont été également pour elle, tout comme les adultes l'auront été, source de grand bonheur.

«Quelle joie, pendant la période des fêtes, que de voir leur visage s'illuminer à la réception de cette enveloppe tant attendue en provenance du pôle Nord. C'était magique!», tout comme l'auront été pour elle ces mots gentils et ces magnifiques dessins laissés à son intention dans le passe-lettres des petites chaumières.

Des regrets ?

Des regrets quant à ce départ ? Elle n'en a aucun. Ce métier, nous dit-elle, elle l'a toujours fait avec beaucoup d'amour et d'humour surtout. «Rire et faire des farces avec les clients, c'est important». Ça désamorce les situations, surtout lorsqu'il s'agit de factures, un «fardeau» souvent pour plusieurs. «À cet effet, j'avais pour habitude de lancer en blague à qui me demandait si j'avais des chèques pour eux : «Non, je n'en ai pas, je les garde pour moi. Moi, je laisse juste des comptes. Les gens trouvaient ça drôle». De quoi ensoleiller leur journée ! Et par ricochet, la sienne.

L'art d'être positif

Bref, pour qui connaît ou côtoie Yvette, l'on sait combien cette personne est positive. Pour sûr, son emploi, tout comme les autres d'ailleurs, aura eu son lot d'inconvénients. Mais toujours Yvette trouve le moyen de les dédramatiser, qu'il s'agisse de contraintes telle la température l'hiver, que bien habillé l'on contourne facilement, ou encore les continues descentes et montées en voiture que lui exige le transport des colis, mais qui lui assurent une bonne forme physique. «Ça me fait faire mes exercices». Même les situations un peu plus dramatiques ou qui auraient pu l'être deviennent à ses yeux banales. Cette fois, par exemple, où elle oublie de déembrayer l'auto et que cette dernière, porte ouverte, fonce lentement vers elle en la gardant prisonnière devant ses boîtes multiples. Chanceuse de s'en être sortie avec quelques égratignures et choyée, lance-t-elle en riant, car «jamais personne ne m'avait serrée comme ça !» Et s'il y a une forte pluie et que l'on oublie ses clés à l'intérieur de son véhicule ? Eh bien, on appelle son conjoint et on chante en attendant *La danse des canards !* Un point c'est tout.

Merci pour cette belle leçon de vie

Pour toutes ces années de pur plaisir à te côtoyer, Yvette, et surtout pour cette belle leçon de vie que tu nous laisses, je me joins au personnel de la Municipalité et à toute la population pour te dire MERCI. Bonne retraite ! Tu dis aimer le plein air et admirer la nature. Avoir du temps pour visiter tes ami(e)s et suivre des cours de musique font partie de tes plus chers désirs. Que cette nouvelle étape de ta vie te permette de pleinement les accomplir.



Merci à vous tous et au plaisir de vous revoir ! tel est le message qu'a tenu à livrer Yvette Bellemare avant de quitter pour sa retraite en décembre.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Fin du Service des premiers répondants à Saint-Élie-de-Caxton

Lucie Hamelin

C'est avec regret que nous devons mettre fin au Service des premiers répondants à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Ce service a débuté en 2015, grâce à l'initiative du conseiller Sébastien Houle et du conseil en place. Plusieurs bénévoles ont reçu la formation de plus de 40 heures et ont participé aux différentes demandes d'intervention au cours de toutes ces années. C'est plus de 100 citoyens qui ont reçu l'aide et le soutien des bénévoles lors de ces demandes.

Raisons de l'arrêt de ce service

Plusieurs facteurs viennent expliquer l'arrêt de ce service. La première est le manque de bénévoles dans les dernières années et donc, le manque de disponibilité à répondre aux de-

mandes d'intervention. Plusieurs appels ont été lancés au fil des années afin de recruter de nouveaux bénévoles mais sans succès.



L'arrêt des services pendant la pandémie a aussi été un facteur, diminuant la motivation à le reprendre après plusieurs mois d'arrêt.

Un fait nouveau

Un fait nouveau est la rapidité de réponse des ambulanciers dans la der-

nière année, qui leur permet d'arriver souvent aussi rapidement que nos bénévoles sur les lieux d'intervention. Ce changement s'explique par l'organisation différente du service puisque les ambulanciers sont maintenant sur place (au garage) à attendre l'appel et non pas à leur domicile.

Merci aux bénévoles

Nous désirons remercier tous nos bénévoles, soit : Juan Botelho, Étienne Gilbert, Lucie Hamelin, Sébastien Houle, Nathalie Lampron, Donald Pelletier ainsi que notre guide et formateur : Pierre Desrosiers. Une mention spéciale à Juan Botelho pour sa grande disponibilité durant toutes ces années.

Nous sommes fiers du travail accompli par tous ces bénévoles, au service des citoyens de la municipalité !

SPECTACLE DE NOËL

La chorale L'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton vous invite à venir vivre la **magie de Noël**

Le mercredi 22 décembre 2021

À partir de 19 h

Devant l'église

Au programme : chansons originales d'artistes d'ici et ... autres surprises. Bienvenue à toutes et à tous !



Joyeuses fêtes à toutes et à tous !



**L'ORPHÉON
de Saint-Élie**





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Course amicale au Parc nature et culture

Une trentaine de personnes bravent le temps maussade

Josée Wingen

Nous l'avions annoncé : l'activité se tiendra « beau temps, mauvais temps ». C'est donc sous une température variable, allant jusqu'à la pluie, qu'une trentaine de personnes ont bravé le temps maussade d'automne et participé à la première course amicale du nouveau Parc nature et culture. À cette occasion, la nouvelle mairesse de Saint-Élie-de-Caxton, Mme Gina Lemire, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue dans notre beau village. M. François Thiffault, directeur de l'école, était également de la fête. Nous avions trois départs : le premier de 5 km a attiré une dizaine de coureurs, dont le célèbre Marcel Jobin ainsi que des têtes d'affiches de différents clubs de sports de la ré-

gion. Nous avons eu le plaisir de lancer la course de 1km pour les jeunes participants de l'école Villa-de-la-Jeunesse. De vrais petits bolides à la ligne de départ! Tel que promis, tous les revenus amassés lors des inscriptions, au coût de 5 \$, *Au Parc nature et culture.* ont été destinés au volet sportif de notre institution scolaire. À tous, bravo ! et à la prochaine course amicale du Parc nature et culture, en raquettes, à la course ou à pied.



Aucune matière au sol ramassée depuis le 1er décembre

Catherine Lecomte

Nous remarquons que les citoyens continuent de déposer des matières recyclables (boîtes de carton et autres) au sol. Comme la collecte devient de plus en plus automatisée avec le bras latéral des camions de collecte, il sera alors impossible d'amasser les matières laissées sur le bac ou au sol. Nous avions envoyé une communication dans les derniers mois rappelant le tout.

Quoi faire?

Depuis le 1er décembre 2021, les matières ne seront plus ramassées. On invite alors le citoyen à répartir sa collecte sur plusieurs semaines, d'apporter son surplus à l'écocentre ou à se procurer un 2e bac bleu conforme à votre quincaillerie locale. Gagnez de l'espace dans votre bac en pliant vos boîtes de carton ! Merci !

MRC de Maskinongé

Aucune matière au sol ne sera ramassée à partir du 1^{er} décembre 2021



- ① Aucune matière à côté du bac
- ② Dégagement des bacs :
laisser un espace d'au moins 2 pieds (largeur d'un bac) autour
- ③ Roues orientées vers la résidence
- ④ Les couvercles doivent être fermés et dégagés
- ⑤ Bacs alignés en bordure de rue



ENERCYCLE

enercycle.ca



LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Donnez une deuxième vie à votre sapin naturel

(PAG) - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie invite les citoyens à déposer leur sapin de Noël naturel dans un écocentre plutôt que de le jeter aux poubelles.

Les écocentres de la Mauricie sont situés à Trois-Rivières, Shawinigan, Saint-Étienne-des-Grès, Champlain et Louiseville. Pour plus de détails, consul-

tez le www.enercycle.ca ou encore téléphonez au 819 373-3130. Il est également possible d'écrire à l'adresse courriel suivante : enercycle@enercycle.ca. À noter que les sapins sont tous valorisés, soit transformés en copeaux ou pour servir à la production d'énergie.



Le nouveau rôle d'évaluation pour 2022 à 2024

Benoît Gauthier

Le rôle d'évaluation pour les années 2022-23-24 a été déposé en septembre dernier. En moyenne, l'évaluation des résidences à Saint-Élie-de-Caxton a augmenté de 33 % dans les six dernières années. Une séance d'information concernant ce rôle d'évaluation a eu lieu le mardi 30 novembre à 19 h 30 au Centre communautaire. Vous pouvez écouter l'enregistrement audio de la séance au lien suivant : <https://www.st-elie-de-caxton.ca/upload/30-novembre.mp3>

Taux et modalités de taxation pour 2022

Compte tenu de ces nouveaux revenus, le conseil municipal, récemment élu, devra décider d'un taux de taxation pour répondre aux besoins de la Municipalité et adopter en décembre un règlement relatif aux taux et modalités de taxation pour 2022. Dès leur adoption, ces données seront mises en ligne sur le site Web municipal au lien suivant : <https://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/taxes-municipales>

Le compte de taxes municipales que vous recevrez en janvier prochain détaillera le tout pour votre résidence.

Connaître votre nouvelle évaluation dès maintenant

Depuis le 23 juin 2020, PG Govern AccèsCitéAc a été transféré vers le Portail des données immobilières. Grâce à ce nouveau portail, vous pouvez accéder au rôle d'évaluation et aux données de taxation foncière d'une propriété en quelques clics, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile. Pour ce

faire, accédez à la page: « Évaluation foncière » sur notre site Web : <https://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/evaluation-fonciere>

Puis cliquez sur le lien qui correspond à votre situation (citoyen ou professionnel).

Vous avez des questions ?

Vous avez des questions concernant l'évaluation municipale, consultez la page de la MRC intitulée « Qu'est-ce que l'évaluation municipale ? » au lien suivant : <https://mrcmas-kinonge.ca/evaluation>. Vous y trouverez aussi des informations sur les demandes de révision.

Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales

Il existe une subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci. Pour cela, il faut remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales*. Dès que ce formulaire pour les impôts 2021 sera en ligne, nous mettrons le lien sur notre site Web et vous pourrez aussi en obtenir un exemplaire papier à la Municipalité. Pour en savoir plus :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/formulaires-et-publications/details-courant/tp-1029-tm/>





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Madeleine Lampron et son équipe de bénévoles au comptoir vestimentaire

Des femmes qui s'impliquent par plaisir et souci des autres

Paul-André Garceau

Elle était là en 2005. Et toujours Madeleine Lampron est là pour perpétuer l'oeuvre de Chantal Blais, instigatrice du projet. Sourire aux lèvres et cœur sur la main pour vous y accueillir. Non pas par obligation, mais par plaisir.

« Moi, de dire d'entrée de jeu la principale responsable des lieux, j'ai toujours aimé faire du bénévolat ». Aider les gens, c'est dans sa nature. En plus, elle contribue par son implication à maintenir notre église ouverte et en bon état et payer une partie des réparations et des coûts faramineux que nécessite le chauffage de ce grand bâtiment l'hiver. « Une facture qui s'élève à plus de 15 000 \$ », au dire de la bénévole.

Ce qui n'est pas rien. Et ce qui est d'autant plus encourageant, c'est que les revenus sont toujours fidèles au rendez-vous. « Encore une fois, cette année, nous remettrons à la Fabrique plusieurs milliers de dollars », se réjouit la citoyenne, et la clientèle demeure fidèle. D'ailleurs, Madeleine se dit contente du fait que les gens de la place viennent en plus grand nombre.

Un travail d'équipe

Certes, une telle réussite ne pourrait être possible sans l'apport des bénévoles, qu'elle qualifie d'extraordinaires. Même si les tâches sont nombreuses pour elles (étiqueter, ranger, trier les vêtements, les laver ou encore les réparer), c'est dans l'harmonie, le plaisir et la bonne humeur que ces femmes le font. À l'heure actuelle, elles sont huit, excluant Madeleine Lampron, à s'im-



Photo : Paul-André Garceau

Elles donnent généreusement de leur temps pour le comptoir vestimentaire de Saint-Élie-de-Caxton. De gauche à droite à l'avant : Mmes Lucie Béland, Ginette Lampron, Claire Fortin, Madeleine Lampron et Marie-Andrée Lacerte. À l'arrière : Nicole Veillette, Jocelyne Pellerin et Rolande Lacerte. Était absente lors de la prise de photo : Mme Hélène Béland-Tremblay.

pliquer dans ce service communautaire : Mmes Marie-Andrée Lacerte, Nicole Veillette, Jocelyne Pellerin, Rolande Lacerte, Claire Fortin, Lucie Béland, Hélène Béland-Tremblay et Ginette Lampron.

Du nouveau depuis le 31 mai

Rappelons qu'afin de mieux desservir sa clientèle, le comptoir vestimentaire a agrandi sa superficie le printemps dernier, occupant maintenant tout le sous-sol. De la marchandise a été placée dans la grande salle adjacente au local qu'occupe depuis des années le comptoir. Des supports à vêtements

ont été ajoutés. Le linge est moins serré et donc plus facile d'accès. Les clients apprécient ça, car de ce côté-là, c'est beaucoup plus éclairé », de conclure Madeleine.

Fermé durant les fêtes

Veuillez prendre note que le comptoir vestimentaire sera fermé le 20 décembre et réouvrira le 10 janvier 2022. Toute l'équipe vous souhaite de très joyeuses fêtes. Que la nouvelle année vous comble de ses largesses. Merci pour vos dons et achats!

JOURNÉE INTERNATIONALE DU BÉNÉVOLAT LE 5 DÉCEMBRE DERNIER.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le 24 décembre

Une messe de minuit à minuit sera célébrée à Saint-Élie-de-Caxton

Paul-André Garceau

Il y aura une messe de minuit à minuit cette année à Saint-Élie-de-Caxton, avec les mesures sanitaires habituelles, le 24 décembre. La célébration sera présidée par l'abbé Donald Marcoux. Comme le veut la coutume, c'est la chorale de la paroisse, dirigée par Mme Solange Samson, qui assurera l'animation musicale. Léon Garceau, quant à lui, accompagné de Doris Samson, interprétera, comme il sait si bien le faire depuis des années, le traditionnel Minuit chrétien. Une messe du jour de l'An se tiendra éga-

lement le samedi 1er janvier 2022, à 10 h 30, avec l'abbé François Doucet, ainsi que le dimanche 2 janvier (la Sainte Famille), à 9 h, avec Martial Samson à la parole.

Message de la plus haute importance

Par ailleurs, le conseil de la Fabrique tient à rappeler à ses fidèles l'importance de leur présence lors des célébrations du dimanche. «Aidons-nous à garder notre église ouverte», souligne-t-on dans un court texte remis à la rédaction du bulletin municipal.



Ensemble, réunissons-nous et partageons! Que l'esprit de Noël nous apporte bonheur, joie et paix en cette nouvelle année !

Badminton au gymnase

Une demande qui est bien présente à Saint-Élie-de-Caxton

Louis-Gabriel Demers

Après entente entre la Municipalité et l'école primaire Villa-de-la-Jeunesse, plusieurs joueurs de badminton ont pu se dégourdir au gymnase. Sur réservation, les sportifs pouvaient choisir des plages d'une heure entre 18 h 30 et 21 h 30. Pouvant jouer du simple ou du double, la plupart des participants privilégiaient le double. Avec des réservations toujours complètes et des citoyens souriants, il est certain que la demande pour le badminton est présente à Saint-Élie-de-Caxton !



L'Héritage
CENTRE DES FEMMES

cdfheritage.org

PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS LANCÉE DÈS JANVIER 2022

16

LE MUNI-INFO



Date d'ouverture :

Dès que la température le permettra.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 18 h à 21 h

Samedi et dimanche : 13 h à 16 h et 18 h à 21 h

Horaire du temps des fêtes

Du 23 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclusivement : 13 h à 16 h et 18 h à 21h

Sauf les 24 et 31 décembre (de 13 h à 16 h seulement)

FERMÉ les 25 décembre et 1er janvier 2022

Toujours en fonction de la température et de la météo.

Date d'ouverture :

Dès que la température le permettra.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



La santé mentale depuis l'arrivée de la COVID

Au centre des préoccupations de la Maison des jeunes de Saint-Élie-de-Caxton

Betty Bianchetto

En cette période de l'année, la Maison des jeunes fait le bilan de 2021 pour clôturer l'année financière. Suite à ce bilan, nous avons souhaité partager avec vous quelques données et points clés. Nous avons comptabilisé un total de 1975 présences et 149 jeunes différents à avoir franchi la porte de la MDJ. Parmi tous nos jeunes, 48 % d'entre eux proviennent de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, 19% de Saint-Mathieu-du-Parc, 5% de Saint-Barnabé et 5 % de Charette.

L'équipe de travail a pu effectuer 34 préventions et 534 interventions auprès des jeunes. La santé mentale a été au centre de nos préoccupations puisque nous avons constaté une augmenta-

tion des interventions à ce sujet. En cela, nous avons travaillé tout au long de l'année sur des projets concrets avec nos jeunes afin de les garder actifs et impliqués, malgré les bouleversements vécus depuis 2020. Nous avons mis un point d'honneur à essayer de garder le milieu accessible, vivant et accueillant, tout en respectant les mesures sanitaires. Cette nouvelle réalité à laquelle nous sommes tous confrontés a apporté beaucoup de changements et demandé énormément d'adaptation aux jeunes. Nous tenons d'ailleurs à souligner leur persévérance et leur capacité d'adaptation. Nous avons bien hâte de commencer une nouvelle année avec eux ! Joyeuses fêtes !

Vous arrive-t-il de refuser des occasions de sortie avec vos ami (e)s ?

Vous absentez-vous de votre travail pour prendre soin de la personne que vous aidez ?

Dites-vous à votre entourage que vous vous portez bien alors que ce n'est pas le cas ?

Éprouvez-vous des symptômes de stress, de l'insomnie ou des maux de tête que vous n'aviez pas auparavant ?

Le programme de votre journée est-il modifié afin de répondre aux besoins de la personne que vous aidez ?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs de ces questions, soyez vigilant et prenez soin de vous afin de pouvoir prendre soin de l'autre.

Financé par : **L'APPUI** POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
MAURICIE

Pour tous les proches aidants de la MRC de Maskinongé



LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Robert Matteau renonce à son poste de marguillier



«Le moment est venu pour moi de prendre une pause.»

Robert Matteau,
marguillier,
église de Saint-Élie-
de-Caxton
Paroisse de Notre-
Dame-de-l'Alliance

Après toutes ces années à travailler et militer pour notre église, pour la revalorisation et la sauvegarde de notre patrimoine religieux, j'ai convenu que le moment était venu pour moi de prendre une pause. Effectivement, après plusieurs semaines de réflexion, je renonce à mon poste de marguillier, représentant l'église de Saint-Élie-de-Caxton au sein de la grande paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance. Je compte rester en poste jusqu'au 31 décembre 2021, un délai qui permettra, je l'espère, depuis la nouvelle de l'annonce de ma décision, de trouver un ou des bénévoles prêt(s) à relever le

défi et prendre ma relève.

Assises bien en place

Après le tournant Missionnaire qui a mené à la formation de notre nouvelle paroisse et malgré la COVID qui a bouleversé nos vies, la situation financière de notre église reste très bonne, le partenariat avec la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est excellent, mais surtout les assises de notre grande paroisse sont maintenant bien en place.

Toujours disponible

Pour la suite des choses, je resterai toujours disponible à titre de bénévole auprès de notre communauté, pour des mandats spécifiques et même à

titre de mentor pour la relève. Je quitte mon poste avec le sentiment du devoir accompli. Je tiens à remercier mes consoeurs et confrères du conseil de la Fabrique qui ont travaillé fort pour bâtir cette alliance, cette grande paroisse, mais surtout, pour maintenir et donner le souffle de vie à leur communauté.

Si intéressé (e)

Toute personne intéressée à aider la Fabrique à titre de bénévole doit contacter le presbytère au 819 221-2111. Votre église a besoin de vous.

Robert Matteau

En attendant l'autorisation des rassemblements

Nouvelles et souhaits de votre club de l'âge d'or

Marie-Paule Samson

Mes premiers mots sont pour remercier les gens qui ont renouvelé leur carte de membre de l'âge d'or de Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2021-2022. Dans plus de 90 % des cas, les cartes ont été reprises, malgré notre situation pandémique. Évidemment, il y a très peu d'activités de permises, mais soyez assurés que lorsque la santé publique donnera la permission de se rassembler, on vous fera signe.

Viactive et pratiques de danse

Selon les normes de la santé publique, deux activités (Viactive et pratiques de danse) pouvaient se tenir avec un maximum de 25 personnes. Entre 18 et 20 membres ont répondu à notre invitation. Nous nous sommes installés au Garage de la culture les mardi et mercredi de

chaque semaine en après-midi, de la mi-octobre au début décembre, en attendant de retrouver notre salle communautaire. Ce sont deux activités qui plaisent beaucoup. C'est important de garder la forme.

Souhaits

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes. De la joie, de la paix et des rassemblements de famille et d'amis remplis de bonne humeur. Amusons-nous, tout en respectant les directives de santé publique.

8 mars 2022 : une date à retenir

Une date à inscrire à votre agenda : le mardi 8 mars 2022 en après-midi, nous soulignerons la Journée internationale de la femme. Surveillez les publicités à cet effet.

Rita, Lise, Denise, Julie et Marie-Paule





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



FAISONS BRILLER SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON EN CETTE PÉRIODE DES FÊTES

Dans le cadre de la promotion « Maisons illuminées », la Municipalité vous invite à décorer votre maison et faire briller Saint-Élie-de-Caxton. En participant, vous courez la chance de gagner l'un des 4 prix de 50 \$ en carte-cadeau, à titre gracieux de nos commerçants locaux. Le tirage aura lieu au hasard des inscriptions reçues à la séance régulière du conseil municipal de janvier prochain. Veuillez compléter le coupon de participation ci-dessous et le déposer dans la boîte disponible à la Maison du citoyen ou par courriel : reservation@sogetel.net, d'ici le jeudi 13 janvier 2022. Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes !



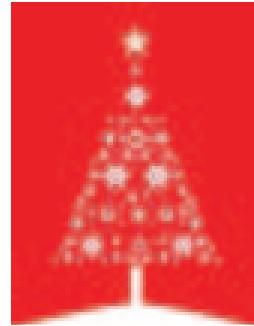
Coupon de participation

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____



Plus de cent petits amis au Garage de la culture

(JW) - Il y a eu une activité de l'Halloween le dimanche 31 octobre dernier au Garage de la culture. L.G. le Robot, Charli l'épouvantail et Jack O'Lanterne (ci-contre) étaient heureux d'accueillir une centaine de petits amis déguisés, qui ont assisté à une superbe présentation de Charli sur les origines de cette belle fête.



LE MUNI-INFO

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton



NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

Téléphone : 819 221-2839

Télécopieur : 819 221-4039

Dépannage municipal :

819 377-1199

(en cas d'urgence seulement)

INTERNET

Courriel :

info@st-elie-de-caxton.ca

Site Web : st-elie-de-caxton.ca

FACEBOOK

Municipalité de Saint Élie de Caxton

BUREAU MUNICIPAL

FERMÉ du 23 décembre

au 4 janvier 2022 inclusivement



Photo : Bernard Brault / Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton

PRISE DE SANG À FAIRE PRENDRE ?

Rien de plus simple ! Déposez votre feuille d'examen dans l'orifice de l'infirmier du CLSC. Entrez par les portes centrales de la Maison du citoyen. Empruntez l'escalier et tournez à droite.

IMPORTANT :

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS NOM ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUR VOS FEUILLES D'EXAMEN !

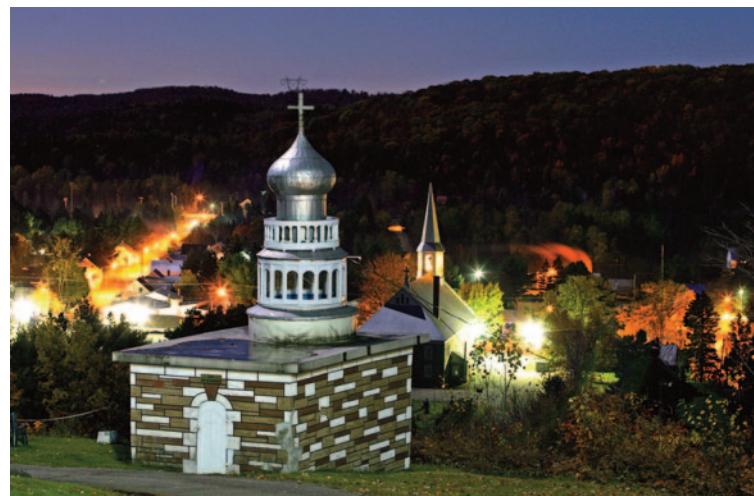


Photo : Olivier Croteau / Événement photo Zoom sur... Saint-Élie-de-Caxton

VISITEZ NOTRE SITE WEB !



Pour être bien informé
sur une foule de sujets
EN UN SEUL CLIC !
www.st-elie-de-caxton.ca

